

Marc Ravalomanana demande le remplacement de l'équipe de médiation

Tribune – 01/07/11

Dans une lettre adressée au Président namibien Hifikepunye Pohamba, également président en titre de la SADC, et datée du 24 juin, Marc Ravalomanana marque sa défiance vis-à-vis de l'équipe de médiation de la SADC pour Madagascar. Il évoque les déclarations du Dr Simão concernant le non changement de gouvernement et les conditions de son retour. Traduction libre.

Excellence et Cher Frère

J'ai reçu la lettre datée du 17 Juin 2011 dans laquelle les décisions du Sommet de la SADC ont été résumées, et dans laquelle vous avez expliqué les amendements à la première feuille de route paraphée par les huit partis politiques dans le processus de Malgacho-Malgache. J'apprécie le fait que ayez adressé l'incertitude concernant ce que les amendements à la Feuille de route impliquent.

Nous sommes à une étape délicate du processus de paix et les progrès réalisés lors du dernier Sommet de la SADC doivent être jalousement protégés. C'est pourquoi je tiens à exprimer ma mise en garde contre les décisions prises hâtivement purement pour les besoins de certains mouvements. La communication sur les dernières positions adoptées par la SADC doivent être précises, non-partisanes et doivent être faites avec précaution. Nous sommes tous conscients que les amendements à la Feuille de route comme indiqués dans la lettre datée du 17 Juin 2011 ont de nombreuses conséquences et implications. L'un d'eux concerne la nature et la composition du gouvernement et la nomination d'un Premier ministre. Il est clair que le gouvernement dans son intégralité, et le Premier ministre en particulier, doivent répondre aux exigences de l'inclusivité et de la nomination par consensus.

J'ai noté que l'équipe de médiation de la SADC à Madagascar complique la question en n'agissant pas dans cet esprit. Présenter l'actuel gouvernement et le Premier ministre comme répondant à ces critères d'inclusion et de consensus, est se moquer de l'amendement proposé et représente une menace directe pour le processus de paix. De tels commentaires sont prématurés et accordent à l'actuelle HAT un statut de gouvernement légitime auquel elle ne peut prétendre et ne mérite pas. Nous devons constamment nous rappeler que c'est un régime de facto créé par un coup d'État.

En ce qui concerne les objectifs de transition, ils ne peuvent devenir acceptables que si sa composition est élargie pour inclure tous les principaux participants politiques dans un gouvernement inclusif, et si celui-ci est basé sur le principe du consensus. Sinon, il reste illégitime et son isolement par l'UA et la SADC devrait se poursuivre.

Je m'oppose donc officiellement à la conduite de cette équipe de médiation à Madagascar. Elle est contre l'esprit du Sommet et crée le risque de faire dérailler le processus de paix

Je tiens à réitérer que je serai en mesure de parapher la feuille de route une fois qu'elle aura été modifiée et finalisée. Je tiens à attirer votre attention sur le fait que la décision du Sommet a clairement indiqué que le retour des exilés politiques sera **inconditionnel**. Avec la phrase suivante : « *Monsieur Marc Ravalomanana ne pourra rentrer à Madagascar qu'après l'instauration d'un environnement politique et sécuritaire favorable* » dans la lettre datée du 17 Juin 2011, un retour aux conditions initiales a été ré-introduit, à savoir que je peux retourner seulement après la création de conditions politiques et de sécurité favorables. C'est encore l'état d'origine et cela revient à aucune modification de la formulation originale. Une telle formulation est inacceptable pour l'amendement et il sera impossible pour moi de parapher la nouvelle Feuille de route.

La percée réalisée lors du Sommet de la SADC devrait être respectée par tous. Ce n'est pas simplement un changement dans la formulation du texte, mais elle a des implications directes et sérieuses. Cela signifie que les actions unilatérales de la HAT doivent cesser ; cela signifie que le contenu de l'amendement à la feuille de route devra être convenu d'une manière inclusive et consensuelle et non seulement par la HAT. Sinon tout cela va équivaloir à une poursuite du statu quo et à l'absence de tout progrès dans le processus de paix.

Cordialement,
Marc Ravalomanana

Source : <http://www.madagascar-tribune.com/Marc-Ravalomanana-demande-le,16098.html>